

Compte-rendu de l'assemblée générale 2016

par Véronique Meslet, photos de Bernard de Litardière

L'assemblée générale s'est tenue le samedi 26 novembre 2016 au collège Emile Zola à Prahecq.

Accueil par Frédéric Caillier, principal

Frédéric Caillier souhaite la bienvenue aux membres de l'Amopa et remercie en premier lieu l'AMOPA 79 de l'avoir sollicité, puis les agents du collège qui, ayant à cœur de valoriser leur établissement, ont rendu possible cette réception, enfin les collègues professeurs et notamment Mme Cousin et Mme Mechineau lesquelles ont assuré le visuel de cette salle de réunion en présentant différentes productions inter-disciplinaires réalisées par les élèves.

Frédéric Caillier se réjouit des échanges à venir pendant cette journée certainement empreinte d'émotion lors de la remise des décorations aux récipiendaires.

Ouverture de l'assemblée par Catherine Dambrine, présidente

Catherine Dambrine remercie :

- Frédéric Caillier et son équipe pour ce chaleureux accueil
- Les Présidents ou représentants présents des sections amopaliennes voisines (17, 85, 86)
- Les membres du conseil de l'Amopa 79
- Les personnalités qui ont répondu à notre invitation

Catherine Dambrine donne la parole à Frédéric Caillier pour nous présenter l'exposition choisie.

Le collège Emile Zola est un « éco collège », collège ainsi labellisé depuis plusieurs années. La thématique fédératrice est le développement durable et les élèves sont extrêmement investis dans plusieurs projets (création d'un jardin écologique, création d'un éco-cross, existence d'éco-délégués, d'éco-citoyens, ...)

Catherine Dambrine présente les excuses de M Morisset, de Mme La Rectrice et de l'IA-DASEN.

Présentation sommaire de l'établissement

Georges Pintaud, secrétaire, donne la parole à Frédéric Caillier.

« Présenter le collège Emile Zola est un véritable exercice de style dans la mesure où en quelques minutes, en quelques phrases il m'est demandé de relater quarante trois ans d'existence. Est-ce bien raisonnable que d'essayer ? Oui est-ce bien possible ? Non »

Frédéric Caillier présente les éléments prégnants de ce qui fait le collège aujourd'hui.

- Restructuration du collège en 2009-2010 par le Conseil Général accompagnant le développement de l'outil informatique.
- Thématique fédératrice de cet éco-établissement ; le développement durable (actions pédagogiques développées autour de cette thématique)
- Présence d'un dispositif U.L.I.S pour des élèves présentant des déficiences cognitives (travail avec les collégiens sur le bien-vivre et les différences afin de faire émerger des valeurs de solidarité et d'altérité)
- Création d'un C.V.C (Conseil de la vie Collégienne)
- Participation au rallye citoyen (participation aux ateliers, aux conférences autour de la laïcité dans le sport, au sein de l'Europe, dans la vie politique)

« Le collège Emile Zola est un collège riche par les individus qui le composent, riche par les actions qu'il génère auprès des élèves, riche enfin par les valeurs qui sont véhiculées auprès des jeunes leur permettant de construire durablement un véritable parcours citoyen ».

Frédéric Caillier remercie Guy Brangier pour l'article rédigé sur l'établissement dans le bulletin n°28 (pages 40-41)

Frédéric Caillier salue la mémoire de Patrick Mermet, disparu il y a peu, principal *« qui a accompagné la transformation de cet établissement et qui a su imposer une certaine image du métier de chef d'établissement. Il avait été promu commandeur des palmes académiques en juillet »*

Dons: Georges Pintaud fait état de deux dons à l'AMOPA 79 et remercie les deux donateurs, Jean Melon et Christiane Pineau.

Rappel du programme de la journée (bulletin n° 28, page 3)

- Assemblée générale
- Remise des décorations
- Apéritif
- Repas au restaurant « Nulle part ailleurs » à Prahecq
- Découverte commentée de l'église de Prahecq (Conférencier : Guy Brangier)
- Réception à l'usine d'embouteillage « La fiée des Lois » par Jérôme Bernard, directeur adjoint.
- 17H00 : Fin de la journée sauf pour les élus au conseil.

Approbation du compte rendu de l'AG 2015 (bulletin n°28, pages 16 à 23)

Le compte-rendu de l'AG 2015 est approuvé à l'unanimité.

Rapport moral présenté par la présidente

Catherine Dambrine, présidente, remercie les adhérents d'être venus si nombreux à cette assemblée générale pour échanger autour de thématiques qui nous sont chères.

Elle rappelle les objectifs de la section départementale et définit les Palmes Académiques en s'appuyant sur l'entretien avec Louis Forestier (Professeur Emérite à La Sorbonne, vice-président d'honneur de l'association des membres de l'ordre des palmes académiques), entretien publié dans l'ouvrage qui sera remis à chaque récipiendaire « Les Palmes Académiques » Editions NANE (Les collections du Citoyen-Patrimoine)

<p><i>« Les Palmes Académiques ont pour vocation de distinguer tous ceux, qui, par leurs talents, fournissent au monde de l'éducation les moyens d'entrer avec plus de confiance dans notre univers moderne, souvent complexe et angoissant. Le ruban violet distingue donc, à juste titre, des représentants du monde de l'art, des techniques et de la recherche, et, en général, tous ceux qui nous invitent à aller vers le neuf et l'inconnu, à saluer tous les matins du monde et, en somme, à s'élever et devenir soi-même. Echapper à l'enfermement et à la solitude dont nous menacent certaines techniques actuelles ; se dépasser, savoir écouter, être solidaire, et attentif à l'autre : les trente-deux millimètres de violet invitent à cela : très simplement mais avec force.</i></p>
--

<p><i>Et finalement, ce n'est pas peu »</i></p>

Lors de cette assemblée générale, il sera question de la place de notre association dans notre département, sur le territoire national mais aussi dans le monde. Ce qui anime chacun de nous sont les projets qui nous réunissent, leurs acteurs qui œuvrent envers nos plus jeunes, et pour ce faire accompagner des projets pédagogiques, favoriser les rencontres culturelles et permettre à un large public d'y participer. Par conséquent, il est essentiel de favoriser les partenariats entre les sections et les autres ordres.

Nous avons tous répondu présents à cette A.G. car nous partageons les mêmes valeurs.

La devise de l'association de l'ordre des palmes académiques est « **Servir et Partager** »

« Servir ce n'est pas seulement transmettre des connaissances à travers une expérience quotidienne et enrichissante auprès de la jeunesse, c'est aussi regarder vers l'avenir »

La distinction des Palmes Académiques est « *un petit ruban de moire violette de trente-deux millimètres de largeur. C'est peu mais c'est un concentré de mérite* »

Rapport d'activité présenté par le secrétaire

L'assemblée se recueille quelques instants à la mémoire de Mme Paulette Gaillard, chevalier dans l'ordre des palmes académiques, décédée en avril 2016 et qui était membre de l'AMOPA 79 depuis plus de vingt ans.

Données numériques

La section compte à ce jour 148 adhérents (dont 101 à jour de cotisation)

Rappels : 2011 :139, 2012 :132, 2013 :144 ; 2014 :143 ; 2015:147 ; 2016 :148 à ce jour Nombre d'adhérents stable par rapport à l'an passé mais cette année nous remarquons des retards plus nombreux dans les cotisations.

Les nouveaux promus sont bien évidemment invités à rejoindre notre section.

Les retards des adhérents à renouveler leur cotisation annuelle soulèvent des réactions. Dans d'autres associations, il est possible d'opter pour un prélèvement automatique.

Catherine Dambrine, présidente et membre du CA de l'Amopa national répond que ce n'est pas à l'ordre du jour.

De même, l'envoi dématérialisé des bulletins pourrait être essayé, un seul de nos adhérents en poste en Amérique Latine (au Chili) en bénéficie.

Georges Pintaud fait remarquer qu'un tel fichier est très lourd et que nos adhérents n'ont pas forcément le matériel informatique compatible pour réceptionner de tels documents.

De plus, le bulletin, outil majeur de rayonnement de notre association, est reconnu sur le plan national comme étant une belle revue de grande qualité tant sur la forme que sur le fond. Nos adhérents ont plaisir à le parcourir et nous le font savoir, sa découverte informatisée serait différente.

Assemblée générale 2016

Cette année, 226 bulletins ont été envoyés (adhérents, personnalités invitées, promus de l'année et promus de l'an passé qui n'ont pas adhéré cette année)

21 bulletins furent envoyés aux personnalités, 148 aux adhérents, 29 aux nouveaux promus, et 28 aux anciens promus. Entre 2015 et 2016, le nombre de promus a baissé de 30%.

Cette année les réponses aux invitations à l'AG furent plus nombreuses, 40% des personnes invitées à cette AG ont répondu contre 33% l'an passé.

54 personnes ont répondu qu'elles seraient présentes à l'AG (55 en 2015 et 48 en 2014)

43 personnes participeront au repas (47 en 2015 et 37 en 2014)

Bulletin n° 28

Georges Pintaud remercie le GPA (GROUPE PEP / APAJH) pour son aide précieuse notamment Mme Stéphanie Suaud, secrétaire, et sa collègue de l'accueil qui ont assuré l'impression de notre bulletin.

Quelques erratums se sont glissés dans le bulletin n°28 :

-page 1 : Denis Roussel chef d'établissement honoraire

-page 16 : défaut d'impression (texte en gras qui ne devait pas l'être)

-page 16 : « de l'attentat qui a eu lieu le 13 novembre et non le 17 novembre »

-page 42 : Grade de notre ami Jean-Claude Arnal (Commandeur et non Chevalier)

Georges Pintaud présente notre nouveau bulletin et insiste sur son évolution permise grâce au travail d'équipe conséquent des membres de notre conseil.

Réunions de conseil

Les membres de notre association se sont réunis six fois cette année au Lycée Thomas Jean Main à Niort. (21/11/2015, 20/01/2016, 23/03/2016, 08/06/2016, 29/08/2016, 02/11/2016).

Les membres du conseil remercient Marylène Proust, Provisoire, pour son accueil.

Informations et actions de notre section

- 21 mai 2016 : Participation de plusieurs membres de notre section à l'assemblée nationale qui s'est tenue à Poitiers (co-organisation avec la section amopaliennne de la Vienne)
 - Règlement intérieur de notre section départementale ; adopté lors de l'AG de 2016, envoyé au secrétariat de l'Amopa national pour validation.
 - Salon du livre : dossier suivi par Michel Chaumet et Catherine Dambrine
- Le souhait est la tenue d'un véritable salon du livre à Niort en octobre 2017 ouvert à un très large public. L'Amopa n'est pas à l'origine du projet mais sera un appui en associant notamment les écoles.

Le site internet de notre section

Notre site doit être vivant, interactif. Il doit être une source d'informations permanente pour nos adhérents. Il doit évoluer en ce sens. Nous travaillons à sa réactualisation.

Echanges et temps communs avec d'autres sections amopaliennes

- Sortie dans le Marais Poitevin avec l'Amopa 17 et l'Amopa 85 (visite de Coulon, son Musée, découverte du marais)
- Création de panneaux pédagogiques au mémorial de Mazières en Gâtine et participation à son inauguration le 29 octobre 2016.
- Soutien apporté au Rallye citoyen des collégiens des Deux-Sèvres lors de sa 9eme édition.
- Accompagnement des « Cadets de la Défense » à Paris, dirigés par le major Guy Mousnier (visite musée de la libération, tombeau de Napoléon, participation à la cérémonie sous l'Arc de Triomphe)
- Sortie prévue au Mémorial de Caen au printemps prochain en lien avec notre section.

Approbation du rapport moral et du rapport d'activité

Les deux rapports sont adoptés à l'unanimité.

Bilan financier présenté par Michel Bonneau, trésorier

Michel nous fait le compte-rendu de l'exercice 2015.

Jean Jourdan vérificateur aux comptes, donne lecture de son rapport.

« En application du mandat que l'assemblée générale du 21 novembre 2015 a bien voulu me donner, j'ai procédé à la vérification des comptes 2015 de la section des Deux-Sèvres de l'AMOPA en présence de Monsieur Michel Bonneau, trésorier. J'ai constaté la parfaite concordance tant en dépenses qu'en recettes avec les pièces justificatives et les enregistrements sur les registres de comptabilité, toutes les opérations apparaissent sincères et véritables. Le bilan définitif à la clôture de l'exercice 2015 s'établit comme suit :

RECETTES 2015 3349,10 euros	DEPENSES 2015 3106,77 euros
Résultat de l'exercice : +242,33 euros	Solde au 31/12/2015 : 5084,85 euros

Georges Pintaud invite l'assemblée à voter le quitus au trésorier.

Le compte-rendu financier est approuvé à l'unanimité et le quitus est donné au trésorier.

Renouvellement du conseil de section

Le conseil de la section comprend 15 membres (entre 6 et 20 prévus par le règlement intérieur).
4 sièges sont à pourvoir.

- Sièges vacants pour cause de départ : 1 : Maximilien Renaud
- Fin de mandat : 3 sièges : Catherine Dambrine, Bernard de Litardière et Jean-Louis Lobstein
- Sont candidats à leur succession : (3) : Catherine Dambrine, Bernard De Litardière et Jean-Louis – Lobstein
- Est candidat pour le 4eme siège : Guy Brangier

Catherine Dambrine, Bernard de Litardière, Jean-Louis Lobstein et Guy Brangier sont élus à l'unanimité et remercient l'assemblée.

Le conseil de l'AMOPA 79 comprend désormais 15 membres qui se réuniront ce soir à 17H00

Propositions d'activités pour 2017

- **Choix du lieu et date de l'AG 2017 :**

L'AG 2016 se déroulant dans le sud-est Deux-Sévrien, l'AG 2017 aura lieu dans le nord du département.

Trois pistes principales sont proposées : une école (celle d'Echiré, l'université : celle de Niort, Le thouarsais : l'AG 2007 s'était tenu au collège « Marie de la Tour d'Auvergne » mais l'Amopa 79 n'est jamais allée au lycée de Thouars.

Après échanges, en novembre 2017, la prochaine AG se déroulera au lycée de Thouars, lequel fête ses cinquante ans cette année.

- **Edition du bulletin n°29 :** sous quelle forme ?

Le conseil devra réfléchir sur cette question.

- **L'action phare** de notre association sera l'appui de notre section à un ambitieux projet d'un salon du livre à Niort.

- **Multiplier les échanges inter-sections**

- **Projet de parrainage** ; comment devenir relais/ambassadeur/ambassadrice de l'Amopa 79 ?

- Participation possible avec la section amopaliennaise 86 à un **projet sur la biodiversité** –projet en lien avec Chizé et la CNRS présenté par Guy Andrault.

- **Concours d'expression orale** pour les collégiens en lien avec l'Amopa 85

- **Livre blanc au niveau national** (recensement de toutes les actions d'utilité publique des sections. (Présentation proposée sous forme de fiches)

Remise des décorations aux récipiendaires (Voir photographie page centrale)

Cette année, six récipiendaires vont se voir remettre les palmes académiques lors de cette assemblée. (Remise par ordre alphabétique)

Six chevaliers :

-Catherine Beuzit (marraine Catherine Dambrine)

-Guy Brangier (parrain Jacques Seguin)

-Denis Giraud (parrain Denis Roussel)

-Hélène Moreau (marraine Catherine Dambrine)

-Jean-François Mortas (parrain: Pascal Debonnaire)

-Delphine Nibodeau-Carton (marraine Catherine Dambrine)



Cette année, le dynamisme, l'enthousiasme, l'investissement dans les différents projets menés est particulièrement prégnant et communicatif avec l'assemblée. Les récipiendaires sont des passionnés et leur rayonnement est remarqué et remarquable.

Catherine Dambrine accompagne les récipiendaires dans la cour du collège afin d'immortaliser ce moment et convie l'ensemble des personnes présentes à prendre l'apéritif, lequel précède le repas prévu au restaurant « Le nulle part ailleurs ».

Programme de l'après midi

Cette journée se poursuit par une visite commentée des sculptures romanes et gothiques de l'église de Prahecq (article de Guy Brangier bulletin n°28 page 31) puis par l'accueil du groupe amopalien à l'usine d'embouteillage « La Fée des Lois » à Prahecq.

Accueillis remarquablement en ce lieu atypique, Guy Brangier nous présente Jules-Gabriel Hubert-Sauzeau (bulletin n°28, page 34), peintre Prahecquois et Abel Amiaux, dessinateur humoriste (bulletin N°28 page 34).

Jérôme Bernard, directeur adjoint de l'usine d'embouteillage accompagné de son assistante de direction, nous exposent les différentes caractéristiques de cette société. (Bulletin n°28 pages 38 et 39, « La Fiée des Lois » F.D.L.)

Il est 17H00, Catherine Dambrine remercie Jérôme Bernard directeur adjoint de la « Fiée des Lois » et Mme Lecanu, assistante de direction et chargée de communication pour leur accueil. Catherine Dambrine remercie tout particulièrement Guy Brangier ainsi que tous les adhérents pour leur fidélité.